

Concours d'entrée en Cycle spécialisé (CS) et Classes préparant à l'enseignement supérieur (CPES)

Le concours d'entrée dans la dominante comprend :

- L'interprétation d'un programme au choix du candidat en suivant les demandes ci-dessous.
- Un entretien avec le jury portant sur les motivations du candidat de 10 à 15 minutes

Le programme complet de l'épreuve d'interprétation doit être envoyé obligatoirement **avant le mercredi 5 juin** au service de scolarité : scolarite.conservatoire@grandpoitiers.fr

Une convocation vous sera envoyée pour ces épreuves et celle de **Formation musicale** du **samedi 15 juin**.

Les résultats seront donnés oralement par le jury à l'issue du concours.

Chant

Programme :

Trois œuvres d'époques et de langues différentes au choix du candidat :

Un air classique ou d'oratorio

Un air d'opéra

Une mélodie (ou Lied...)

L'une de ces trois œuvres doit être en français.